

31 octobre 2024

Réunion publique

Judi 7 novembre à 20h30, salle du Conseil, réunion publique avec Mme. le Maire, sur la présentation des projets de la ville.

Replay du ¼ H Grégorien



Retrouvez le replay du live de vendredi dernier sur Facebook avec le lien : <https://bit.ly/replay-1-4h-gregorien-novembre-2024> ou en scannant le QR CODE.

Cérémonie du 11 novembre

L'Union Nationale des Combattants de Saint-Grégoire et la Ville convient tous les Grégoriens et les jeunes générations à commémorer avec eux la fin de la première guerre mondiale pour se souvenir et perpétuer le devoir de mémoire, **lundi 11 novembre** à 11h30 devant le Monument aux Morts (Place Gilles Grallan). Les adhérents de l'UNC pourront régler leur cotisation 2025 (montant sans changement), ainsi que le prix du repas, s'ils se sont inscrits près de Gilles Le Bolch (35 €).

Certification d'identité numérique

La mairie de Saint-Grégoire rejoint la démarche de certification de l'identité numérique, le nouveau service public permettant de créer son identité numérique régaliennne via l'application **France Identité**. Celle-ci permettra aux usagers de :

- Faire sa procuration de façon 100 % dématérialisée,
- Prolonger les usages de sa carte d'identité dans le monde numérique,
- Permettre de nouveaux usages dans le monde physique,
- Générer des justificatifs d'identité à usage unique.

L'application est disponible uniquement aux personnes **majeures**, possédant une **carte d'identité électronique** (délivrée depuis mars 2021) et un **smartphone compatible (IOS 16 ou ANDROID 10)**. Pour cette démarche, la Mairie de Saint-Grégoire vous accueille sans rendez-vous, aux horaires habituels.



INFOS +

<https://www.saint-gregoire.fr/actualite/certification-de-votre-identite-numerique/>
Ou en scannant le QR CODE.

Recensement pour les jeunes de 16 ans

Le recensement est une démarche obligatoire pour tous les jeunes Français, garçons et filles, à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer obligatoirement dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire afin de ne pas pénaliser le jeune dans son parcours et au plus tard avant la date anniversaire des 25 ans. Elle concerne également les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans.

Le parcours citoyenneté est obligatoire pour s'inscrire aux examens (BAC, PEP, Permis de conduire...) mais également aux concours (fonction publique, grandes écoles...).

Comment :

Le jeune, dès 16 ans, peut effectuer cette démarche seul. Le représentant légal peut également procéder au recensement.

Les documents suivants doivent obligatoirement être présentés :

- Pièce d'identité du jeune à recenser prouvant sa nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité) ;
- Livret de famille des parents (ou acte de naissance intégral) ;
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois ;
- Un numéro de téléphone portable (de préférence du jeune mais à défaut, celui du représentant légal car un sms de rappel sera envoyé 4 jours avant le JDC (Journée Défense et Citoyenneté) ;
- Une adresse mail valide (de préférence du jeune, mais à défaut, celui du représentant légal – Attention cependant à ne pas utiliser la même adresse mail pour une même fratrie).

À la suite du recensement, la mairie délivre obligatoirement une attestation de recensement. De 16 à 18 ans, cette attestation de recensement permet de justifier de sa situation au regard du service national lors de la constitution des dossiers d'inscription aux examens et/ou concours. De 17 à 18 ans, une attestation provisoire peut être délivrée par le CSNJ, pour l'inscription à l'examen du permis de conduire.

Attention : Il n'est pas délivré de duplicata de l'attestation de recensement. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative au Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) de Rennes.

Le jeune recensé recevra une convocation environ 1 an après la date de son recensement en mairie, par voie postale ou via son espace MaJDC.fr

La participation à la JDC est obligatoire.

PROGRAMME DU CINQ

- **Judi 7 novembre : 14h30 - 16h**
Atelier d'entraide numérique
 - **Samedi 9 novembre : à partir de 19h**
Soirée marocaine
 - **Mercredi 13 novembre : 15h - 17h**
Café lecture
 - **Vendredi 8 novembre : 10h30 - 12**
Challenge méditation
 - **Mardi 12 novembre : 10h30 - 12h30**
Éveil corporel
- Retrouvez le programme complet sur <https://www.saint-gregoire.fr/le-cinq-espace-de-vie-social/>

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE

Bien vivre au Champ Daguet

L'assemblée générale de l'association bien vivre au Champ Daguet se déroulera **le vendredi 8 novembre** à 19h30, salle Ar Men de la Maison des Associations. Vous pouvez vous inscrire directement sur le site de l'association : Bien Vivre au Champ Daguet. L'assemblée générale sera suivi d'un buffet.

Karaté - Activité Physiques Adaptées (APA)

À partir du **lundi 4 novembre (créneaux 10h/11h et 11h/12h)**, des cours karaté santé - APA activités physiques adaptées commenceront au dojo de Saint-Grégoire et seront dispensés par Kham Vannier 6 dan de karaté diplômée d'état, professeur du karaté club Rennes Saint-Grégoire. Les cours sont ouverts pour un public mixte; autant pour un homme que pour une femme, limités et destinés aux personnes en situation d'affection longue durée (ADL), maladies chroniques (cancer, diabète...), obésité et perte d'autonomie.

Ils sont également proposés pour les séniors+ intéressés par une pratique sportive douce et philosophique qu'apporte le karaté APA tant sur le plan physique que psychologique. Un cours karaté APA : 20€ / Pack 10 cours (+ 2 cours offerts) : 200€ soit 12 séances.

Renseignements : Kham Vannier - kcr.st.gregoire@gmail.com - Tél : 06.19.69.83.06

JEUNESSE

Braderie du jouet et du ski

C'est le moment de vider son grenier ou de remplir son coffre à jouets ! Vendeurs et acheteurs se retrouvent **dimanche 24 novembre de 9h à 13h30 au COSEC** (rue Paul-Emile Victor) autour des stands de jouets mais également du matériel de ski. Pour les vendeurs, réservez votre emplacement (5€) les mercredis 6, 13 et 20 novembre de 13h30 à 17h30 et les samedis 9, 16 et 23 novembre de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 au Pass'âge. Info + au 02.23.25.09.12 ou par mail : passage@saint-gregoire.fr

VIE CULTURELLE

À LA MÉDIATHÈQUE

Samedis des tout-petits

le **samedi 9 novembre à 10h30**, Hervine (Blablaba et Tralala) racontera « La vache qui lit », pour les enfants de moins de 3 ans - gratuit sur réservation.

Tous en musique

Audition des élèves de l'école de musique Mélod'Ille - **Mercredi 20 novembre à 17h** - Espace Image & Son - Entrée libre.

Rencontre autour de la rentrée littéraire

Animée par la responsable du pôle Littérature de la Librairie Le Failler. Présentation de coups de cœur parmi les nouveautés de la rentrée littéraire ! **Vendredi 22 novembre à 19h** - Durée : 1h. Entrée libre sur réservation.

Apéro-concert

Stranded Horse & Boubacar Cissokho, **Vendredi 29 novembre à 19h** - Tarifs: 4.10 € - **Réservations à partir du 29 octobre.** « Yann Tambour se nourrit de ses collaborations et de ses voyages. Sous le patronyme de Stranded Horse, il reprend la guitare classique qu'il a pratiquée toute son enfance et découvre la kora, harpe mandingue jouée par les Griots d'Afrique de l'Ouest. En 2012, il se rend en résidence à Dakar où il rencontre Boubacar Cissokho. Boubacar emmène alors les transes folk de Yann dans ce mouvement perpétuel dont seuls les Djélis ont le secret et ils deviennent dès lors, inséparables, partageant la scène de par le monde depuis plus de 10 ans. » Yann Tambour : kora, guitare classique, voix. Boubacar Cissokho : kora.

Infos & réservations

Place du Champ Marqué
35760 Saint-Grégoire
Tel : 02 99 68 93 62

Mail : mediatheque@saint-gregoire.fr

L'EMC2 - à vos agendas

- **Vendredi 8 novembre** - Comédie musicale : Le Cabaret de Clara Morgane
- **Samedi 16 novembre** - Théâtre : le discours de Simon Astier
- **Judi 21 novembre** - Humour : Fatigué de Hakim Jemli
- **Vendredi 29 novembre** - Le Concert Unisson

Réservations sur :
<https://www.lemc2.com/>